

Campements : Enjeux, besoins et pistes d'intervention

2 mai 2025 - Journée annuelle de l'ESCODI

Caroline Leblanc

David-Martin Milot

Anne-Sophie Thommeret-Carrière

PERSONNES CONFÉRENCIÈRES ET COLLABORATIONS



Caroline Leblanc

Caroline.leblanc.10@umontreal.ca

Aucun conflit d'intérêts potentiels



David-Martin Milot

david-martin.milot.med@ssss.gouv.qc.ca

Aucun conflit d'intérêts potentiels



Anne-Sophie Thommeret-Carrière

[anne-sophie.thommeret-](mailto:anne-sophie.thommeret-carriere.med@ssss.gouv.qc.ca)

carriere.med@ssss.gouv.qc.ca

Aucun conflit d'intérêts potentiels

Animateur.e.s



Léonie Archambault

Aucun conflit d'intérêts potentiels



Julie Cotton

Aucun conflit d'intérêts potentiels



Mathieu Isabel

Aucun conflit d'intérêts potentiels

ATTÉNUATION DES SOURCES POTENTIELLES DE PARTIALITÉ

Le contenu d'apprentissage de cette activité se limite aux recommandations /lignes directrices actuelles, résultats de recherche, ainsi que les plus récentes données probantes et l'expérience clinique des conférenciers et ne sont pas concernés par aucun conflit d'intérêt potentiel en lien avec le contenu des présentations.

Divulgation du soutien

- **Sans objet**

Déroulement de l'atelier

- Introduction
- Présentation des données disponibles sur les campements et d'un cadre d'analyse
- Discussion en petits groupes #1
- Discussion en petits groupes #2
- Retour et partage en grand groupe
- Présentation de nos données à la fin de la journée à l'ensemble des participants

Objectifs d'apprentissage

1. Situer le cadre légal et jurisprudence sur les campements (Connaître le droit au logement et les articles de la charte des droits de la personne canadienne concernant le logement. Être en mesure d'appliquer le droit au logement au phénomène des campements);
2. Connaître les approches en Santé publique et les interventions possibles en campement;
3. Sonder les équipes sur la situation terrain et les enjeux cliniques;
4. Rédiger un avis sur les grands enjeux, les besoins et les pistes d'intervention (Contribuer à l'élaboration d'un manifeste d'intervention du réseau de la santé québécois en campement).

Code d'éthique de l'utilisation de l'IA dans cet atelier

- Toutes les données mises dans l'IA durant cet atelier seront dénominalisées.

Mise en contexte des campements

- **Augmentation et complexification de l'itinérance et des enjeux liés au Québec**
 - Facteurs individuels, sociaux, institutionnels et sociétaux qui contribuent à maintenir ou à aggraver le phénomène (p. ex. crise du logement abordable et des surdoses)
 - Impacts sur la santé globale (p. ex. qualité de vie, isolement, santé mentale et physique)
 - Différents visages de l'itinérance: groupes surreprésentés et individus aux besoins spécifiques



DÉNOMBREMENT DES PERSONNES
EN SITUATION D'ITINÉRANCE
VISIBLE AU QUÉBEC

RAPPORT DE L'EXERCICE DU 11 OCTOBRE 2022

TOUT LE MONDE COMPTE

Québec



Mise en contexte des campements

- **Enjeux complexes à gérer pour les municipalités et leurs partenaires**
 - Nouveau phénomène pour plusieurs municipalités
 - Hausse des enjeux de cohabitation
 - ↑ Campements
 - Exposition médiatique et sensibilité politique

Des règlements municipaux contre les campements d'itinérants sont contestés



la photo, des itinérants se mettent à l'abri dans le stationnement de la Maison de la culture de Saint-

Des campements partout au Québec



PHOTO OLIVIER JEAN, ARCHIVES LA PRESSE
Campement de personnes itinérantes

Les campements de personnes itinérantes ne sont plus seulement un phénomène montréalais. *La Presse* a demandé à 20 villes et agglomérations de partout au Québec si elles en avaient recensé sur leur territoire en 2023. Toutes ont répondu par l'affirmative. Au total, on a recensé plus de 600 campements démantelés et 126 autres relevés. Portrait inédit d'une crise provinciale.

Publié le 8 janvier



Mise en contexte des campements

- Un enjeu de campagnes électorales?

- Fédérales au printemps 2025
- Municipales à l'automne 2025
- Provinciales à l'automne 2026

LEDEVOIR



Poilievre veut permettre à la police de démanteler les campements d'itinérants

[\[Accueil\]](#) / [\[Politique\]](#) / [\[Canada\]](#)



Photo: Chris Young La Presse canadienne Pierre Poilievre a déclaré que les politiques libérales sont responsables de l'augmentation des campements de personnes en situation d'itinérance partout au Canada.

Article publié dans Le Devoir le 23 avril 2025



Droit au logement et soutien aux personnes vivant en campement

Photo prise par Caroline Leblanc avec l'autorisation de la personne vivant en campement et non diffusée lors de son existence afin de protéger toutes actions pouvant entraîner un démantèlement

QU'EST-CE QUE LE DROIT AU LOGEMENT

Les responsabilités des gouvernements canadiens pour assurer le droit à un logement adéquat, y compris pour les personnes qui vivent en campement, reposent sur :

Le **Pacte international** relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) inclut l'article 11,1 sur le droit à un niveau de vie suffisant pour soi-même et pour sa famille, y compris de la nourriture, des vêtements et un logement adéquat

Les Nations Unies ont déterminé que le droit au logement est le droit de vivre en paix, en sécurité et dans la dignité, qu'il nécessite plus que quatre murs et un toit et qu'il ne peut être exercé que si le logement est "adéquat".

QU'EST-CE QUE LE DROIT AU LOGEMENT

Abordabilité

Ne doit pas être trop élevé pour ne pas empêcher de répondre à d'autres besoins fondamentaux

Accessibilité

Doit être accessible à tous, et en particulier aux groupes qui ont plus de difficultés à accéder à un logement adéquat.

Habitabilité

Doit protéger les personnes des menaces à leur sécurité et à leur bien-être, y compris des intempéries.

Localisation

Doit être à proximité des possibilités d'emploi, des services de soins de santé, etc. et ne doit pas être situé dans une zone polluée ou dangereuse.

Adéquation culturelle

Doit respecter l'identité culturelle et les modes de vie des personnes

Disponibilité des services

Doit contenir toutes les choses nécessaires au bien-être humain - eau et hygiène, électricité, chauffage, moyens de préparer la nourriture, etc.

Sécurité d'occupation

Doit permettre aux personnes de bénéficier d'une protection juridique contre les expulsions forcées et le harcèlement.

QU'EST-CE QU'UNE EXPULSION FORCÉE



Toute expulsion de leur domicile ou du terrain que les personnes occupent, sans qu'elles bénéficient de protection juridique, est définie comme une "expulsion forcée" et est considérée comme une violation flagrante des droits humains.

Le droit au logement tel que décrit par l'ONU, ne s'applique pas seulement aux personnes vivant dans un logement formel. Il s'applique à toutes les personnes, y compris celles **vivant dans des campements.**



Commission
canadienne des
droits de la personne

Canadian
human rights
commission

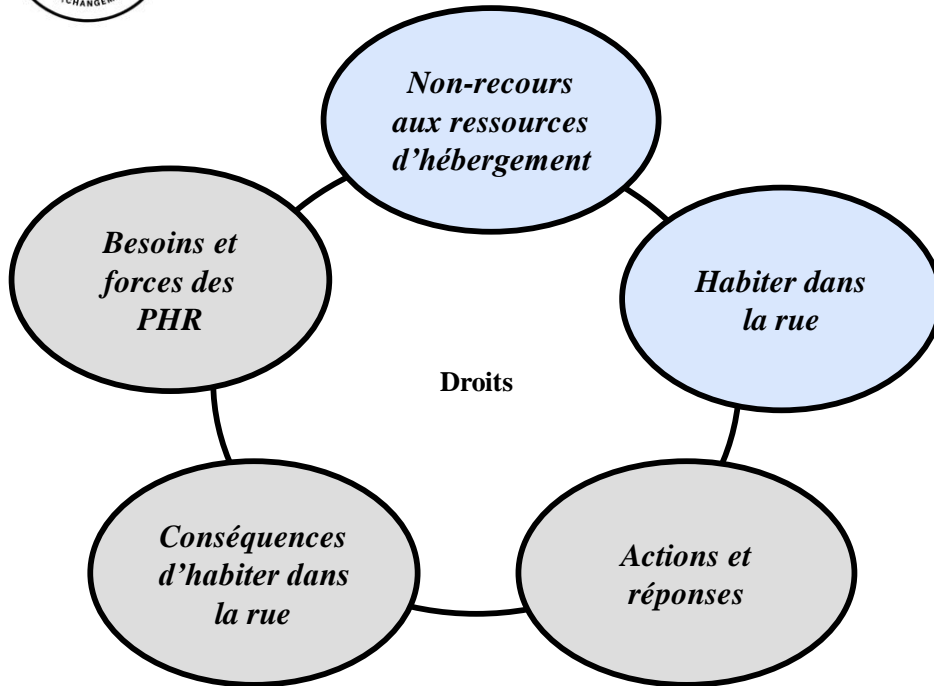
**Respect de la dignité et les droits
de la personne : Examen des
campements de personnes en
situation d'itinérance de la
défenseure fédérale du logement**

Rapport final

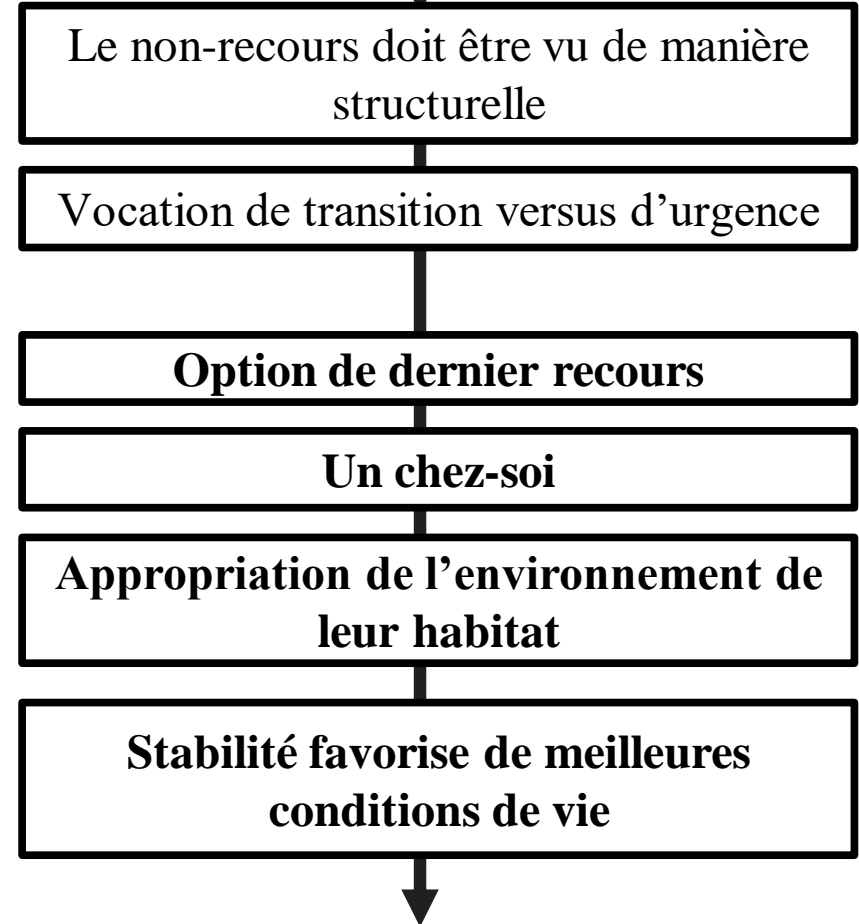
La Défenseure fédérale du logement dans son rapport, conclut que les gouvernements ont des obligations en matière de droits humains à l'égard des personnes vivant dans des campements et appelle à mettre fin aux expulsions forcées et d'adopter une approche fondée sur les droits humains dans la réponse aux campements.



Non-recours aux ressources d'hébergement



Leblanc, C, 2024





Réactions sociales

Dans la rue, il y a trop de choses qui heurtent et qui nous oppriment. Tu es déjà lourd et il faut en rajouter. (PHR 3.2)

INTOLÉRANCE Instabilité

Choix très limité en raison des tensions sociales et de la répression

Écart de normes sociales
Danger/ peur
Jugements/stigmas
Violence/incivilités
Approches répressives

Affecte leur état physique et psychologique en raison de la constante négociation entre le désir d'habiter et la réponse répressive

TOLÉRANCE Incertitude

Choix selon leurs possibilités et non leurs besoins

Incohérence dans les pratiques = Statut précaire
Manque de soutien pour éviter un démantèlement forcé

Affecte l'état psychologique en raison de l'incertitude constante qui occupe leur quotidien

ACCEPTABILITÉ Stabilité

Choix adaptés et aménagés selon leurs besoins

Liens durables
Ressources et soutien
Sentiment de sécurité
Routine + favorable à leur bien-être

Facteur de protection car les PHR se sentent respectées, considérées et soutenues = Appartenance/intégration sociale ++

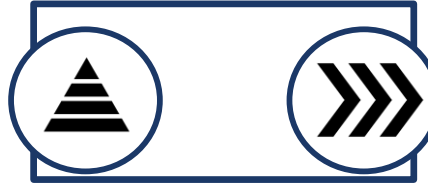


Conséquences des démantèlements/éviictions forcées



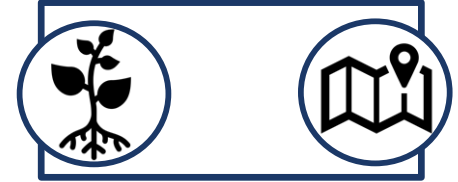
Déplacement dans l'urgence

Perte de leurs effets personnels, significatifs et de protection



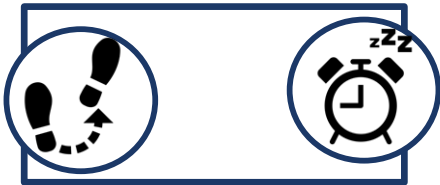
Réduction des capacités d'organisation

Empêche de s'investir dans leurs démarches



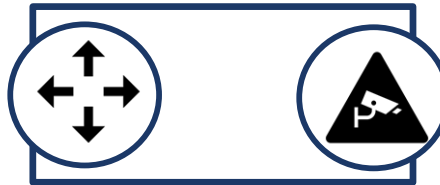
Déracinement (Pairs, communauté et services)

Perte de repères



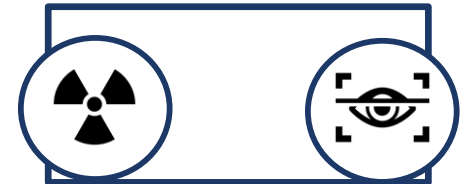
Pousse à être continuellement en mouvement

Perturbe leur routine et leur sommeil = épuisement



Relocalisation fréquente

Adaptation insécurisante




Expose à des actes de violence et d'incivilités

Engendre des traumas et une perte de confiance

CAMPEMENT ET DROIT AU LOGEMENT

UNE APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS DE
LA PERSONNE



Un protocole national pour les campements de sans-abri au Canada

Leilani Farha

Rapporteuse spéciale de l'ONU sur le droit à un logement
convenable

Kaitlin Schwan

Chercheuse principale pour la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur
le droit à un logement convenable

Les gouvernements doivent mettre en œuvre une réponse urgente axée sur le logement, en veillant à ce que les personnes qui vivent en campement aient accès à un logement adéquat dans les plus brefs délais et, dans l'intervalle, à ce que leurs droits fondamentaux soient pleinement respectés.

Eau potable

Installations d'hygiène et d'assainissement

Ressources et soutien pour assurer la sécurité

(p. ex incendie)

Collecte des déchets

Sécurité alimentaire

Ressources en réduction des méfaits

Prévention des rongeurs et des parasites

Précédents juridiques canadiens

Kitchener-Waterloo, Ontario



La photo date de octobre 2022 - CBC News

Le juge statut que les villes ne peuvent pas utiliser leurs règlements pour expulser de force les personnes vivant en campement si elles n'ont nulle part où s'installer

- La Cour supérieure de justice de l'Ontario a rejeté la demande de la région de Waterloo visant à faire enlever les tentes et les espaces de vie d'une propriété qu'elle possède au 100, rue Victoria, dans le centre-ville de Kitchener.
- 27 janvier 2023 - Le juge M.J. Valente a cité la Charte des droits et libertés et a déclaré que les recours juridiques demandés par la région de Waterloo allaient à l'encontre des droits des résidents à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne en raison du manque de places dans les refuges de la région de Waterloo (Atteint article 7).

Approche en santé publique et intervention en campement

- **Quelle est notre légitimité d'intervention?**
 - **Itinérance devenue un enjeu prioritaire de santé publique :**
 - Interpellation par de nombreux partenaires a/n des campements et de la cohabitation
 - Approche intersectorielle mobilisant des partenaires œuvrant en itinérance
 - Enjeux organisationnels? DPSMD-I vs DSPu
 - Leviers de santé publique: **cohésion sociale** et **accès au logement**

Les milieux de vie deviennent défavorables à la santé pour les personnes en situation d'itinérance et les personnes dites domiciliées



Approche en santé publique et intervention en campement

- **Cohabitation, inclusion et cohésion sociale**
 - **La visibilité de l'itinérance et des inégalités sociales dérange** (Heredia, 2022)
 - Milieu de vie, activités quotidiennes et intimité
 - Comportements en marge des normes sociales, perçus comme dérangeants ou effrayants (p. ex. anxiété, crise psychologique, agressivité, impulsivité)
 - **Cohabitation**
 - Partage de l'espace entre les individus, incluant l'espace public, et dans lesquels il y a des interactions et des actions, comme le conflit, la tolérance ou la collaboration (Grimard et al., 2024 ; Dansereau et al., 2002)

Approche en santé publique et intervention en campement

- **Cohabitation, inclusion et cohésion sociale**

- **Inclusion sociale**

- Tous les individus peuvent participer pleinement à la société ou à la communauté, peu importe leurs différences (p. ex. ethnie, orientation sexuelle, capacité) en réduisant les inégalités et les obstacles à la participation sociale et aux services.

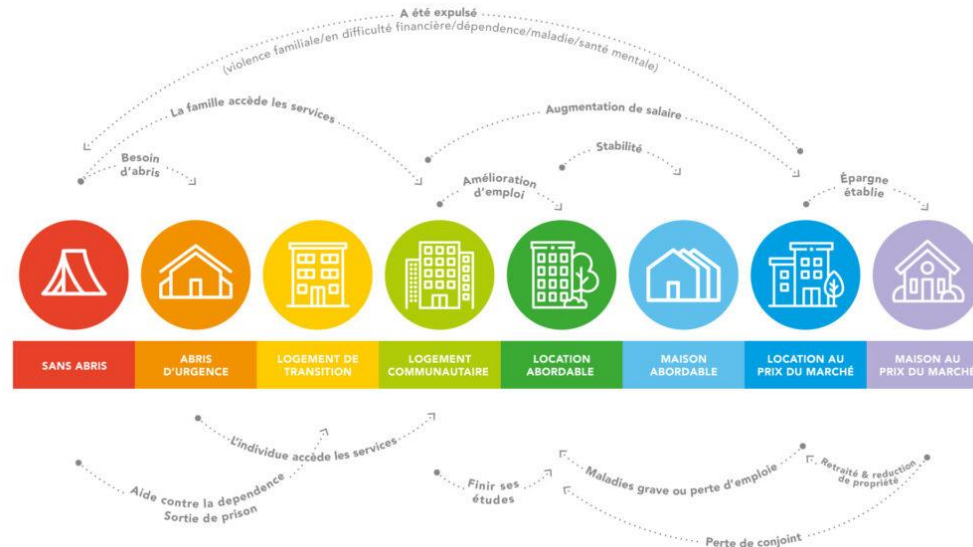
- **Cohésion sociale**

- Désigne le degré d'unité, de solidarité et de liens entre les membres d'une société ou d'une communauté
- Repose sur des valeurs communes, un sentiment d'appartenance et une égalité des chances
- Essentielle au sentiment de sécurité (Poitras et al., 2019)

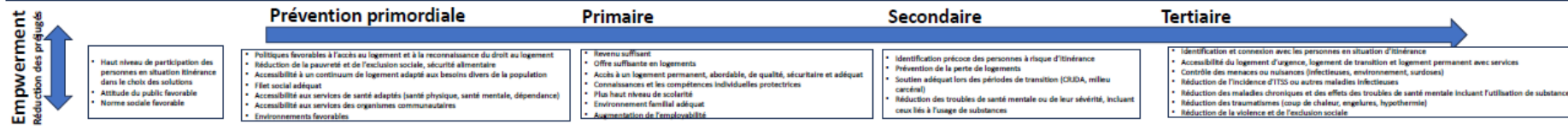
Approche en santé publique et intervention en campement

- Accès au logement

- Les campements sur le continuum de l'habitation



Réponse aux besoins			
Actions directes	Mobiliser	Soutenir	Collaborer
Gestion des MADO et signalements (infectieux, environnement, surdoses) <ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'enquêtes épidémiologiques Réalisation d'évaluations et gestion du risque Dépistage et traitement des ITSS <ul style="list-style-type: none"> Offre des services SIEP Vaccination <ul style="list-style-type: none"> Offre d'expertise-conseil Réduction des risques et des méfaits <ul style="list-style-type: none"> Offre du programme PAMSI Soutien à l'offre de services de consommation supervisée Soutien à l'offre d'analyse de drogues en milieu communautaire Soutien à l'accès à la naloxone 	Plaidoyer auprès des décideurs <ul style="list-style-type: none"> Plaidoyer auprès des municipalités et des gouvernements de niveaux supérieurs Plaidoyer auprès du MSSS/Agence Santé Québec Production d'avis et de mémoires <ul style="list-style-type: none"> Mémoire des directeurs sur le plan de lutte contre la pauvreté Autres avis et mémoires pertinents Développement de coalition et d'alliances <ul style="list-style-type: none"> Développement de coalitions et d'alliances avec des organismes publics, parapublics, OBNL, secteur privé Réponses aux demandes médiatiques Production d'outils de sensibilisation <ul style="list-style-type: none"> Production d'outils pour la population générale Production d'outils pour les partenaires (dont les professionnels et gestionnaires de santé) 	Soutien au développement communautaire <ul style="list-style-type: none"> Soutien aux actions des organismes communautaires Soutien aux approches participatives/empowerment Soutien à l'implantation de services d'hébergement d'urgence et de transition Partage de connaissances/formations Offre d'expertise-conseil Réorientation des services de santé <ul style="list-style-type: none"> Réponse aux besoins des groupes vulnérables Soutien aux approches de proximité Soutien à la sécurisation culturelle Production d'outils de référence <ul style="list-style-type: none"> Aide à la décision lors d'événements météorologiques (chaleur, froid, etc.) Guides de bonnes pratiques lors d'éclousses Diffusion d'information <ul style="list-style-type: none"> Rappels lors de prévision d'événements météorologiques (chaleur, froid, etc.) 	Renforcement des espaces et des capacités de concertation <ul style="list-style-type: none"> Participation au Comité directeur intersectoriel en itinérance Participation aux autres concertations territoriales ou thématiques en Montérégie (ex. Concertation horizon, Alliance pour la solidarité, CAR-OS) Actions intersectorielles pour la prévention de l'itinérance et ses impacts <ul style="list-style-type: none"> Développement de logements abordables et sociaux, soutien communautaire au logement social Lutte aux inégalités sociales de santé Lutte à l'insécurité alimentaire Lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale Amélioration de l'employabilité Lutte aux impacts du colonialisme Développement d'environnements favorables, accessibilité universelle Déploiement de l'approche école en santé Développement de la petite enfance, programme SIPPE



Objectifs populationnels			
Renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation d'itinérance	Développer une société plus accueillante favorisant la dignité des personnes en situation d'itinérance	Prévenir les trajectoires qui mènent à une situation d'itinérance	Réduire les complications associées à l'itinérance

● **Actions spécifiques au logement:**

- Politiques favorables à l'accès au logement à la reconnaissance du droit au logement
- Offre suffisante de logement
- Accès à un continuum de logements adaptés aux besoins divers de la population
- Prévention de la perte de logements
- Accessibilité du logement d'urgence, logement de transition, logement permanent avec services

Approche en santé publique et intervention en campement

- **Demeure difficile d'agir sur les campements**
- **Ville de Longueuil: approche citoyenne**
 - Toute personne citoyenne a des droits.
 - La citoyenneté vise, avant tout, à développer un sentiment d'appartenance au territoire ou à la communauté.
 - Il est de la responsabilité de l'État, des institutions et de la communauté de faire respecter les droits des personnes.
- **Droit à la santé:**
 - Toute personne a le droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible (OMS).
 - Droit à la santé indissociable des autres droits (éducation, participation, alimentation, logement, travail, information).

ATELIER

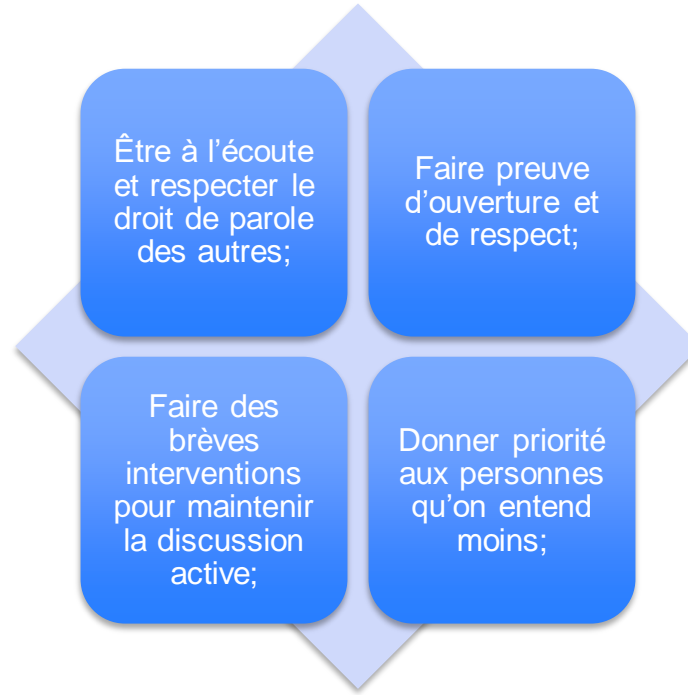
DISCUSSION GRAND GROUPE

- Est-ce le rôle du réseau de la santé d'aller en campement?

DISCUSSION GRAND GROUPE

- Quel est notre objectif en allant donner des soins en campement?
 - Sortir les gens de la rue?
 - Contribuer à l'arrêt des campements?
 - Réaffilier les gens au réseau de la santé?
 - Simplement aller là où les gens les plus désaffiliés sont?
 - Autres réponses?

CONSIGNES POUR L'ACTIVITÉ EN PETIT GROUPE



Thématique 1: Interventions – Série de questions #1



•Quels sont les stratégies d'interventions qui sont favorables pour respecter l'autonomie et la dignité des personnes vivant en campement?



•Quels sont les meilleurs membres du personnel à déployer en campement et pour quel objectif (p. ex : personne avec un savoir expérientiel, intervenante, travailleuse de rue, infirmière, médecin, brigade d'intervention mixte, ...)?



•Comment décider nos lieux d'interventions? Faut-il changer régulièrement de campement ou assurer une présence régulière au même endroit?

Thématique 1: Interventions – Série de questions #2



•Quels sont les défis pour intervenir éthiquement auprès des personnes vivant en campement (ex : confidentialité, respect de la vie privé, droit à l'autonomie, volontariat, aptitude, etc.) ?



•Est-ce possible de faire des interventions de communautés ou devons-nous faire des interventions individuelles?



•Comment le RSSS peut améliorer ses interventions pour soutenir les personnes vivant en campement ?

Thématique 2: Rôles et responsabilités – Série de questions #1



• Est-ce le rôle du RSSS d'intervenir auprès des gens vivant en campement? Est-ce important? Pourquoi?



• Sentez-vous que vos rôles et responsabilités sont clairs par rapport aux interventions et au soutien envers les personnes vivant en campements? Si oui, êtes-vous en mesure de les décrire?



• Est-ce qu'une présence du RSSS légitime les campements?

Thématique 2: Rôles et responsabilités – Série de questions #2



•Quels sont selon vous, les rôles et responsabilités des autres partenaires face à aux personnes vivant en campement (ex : la municipalité, le provincial, le communautaire, la Santé Publique, ...) ?



•Êtes-vous en mesure d'intervenir sans être instrumentalisé par d'autres partenaires? Quelles sont vos stratégies? Avez-vous des pièges à éviter?



•Quels sont les stratégies de collaboration et de communication qui sont favorables pour agir collectivement face aux campements et soutenir les personnes qui les habitent ? Avez-vous des collaborations incontournables? Avez-vous des pièges à éviter?

Thématique 3:

Formation et besoin d'intervention – Série de questions #1



•Avez-vous des besoins de formation pour vous aider dans votre rôle et vos responsabilités envers les personnes vivant en campement? Si oui, sur quelle thématique?



•Avez-vous des besoins de formation concernant la sécurité? Comment assurer la sécurité de tout le monde lors d'une intervention en campement (ex : rester en périphérie du campement ou entrer? Entrer dans la tente d'une personne ou non? Gestion des animaux? Intervention seule ou en co-intervention? Comment partager votre localisation lorsque le campement est dans un lieu informel sans adresse civique?)



•Avez-vous des stratégies ou un espace dédié pour échanger avec vos collègues sur ce que vous avez vu en campement et recevoir du support clinique et émotionnel?

Thématique 3:

Formation et besoin d'intervention – Série de questions #2



•Y a-t-il jusqu'à maintenant des bons coups d'intervention en campement qui doivent être mis en valeur et partager aux autres?



•Connaissez-vous des innovations dans le monde ou avez-vous des idées, qui pourraient servir de levier pour répondre aux besoins des personnes vivant en campement et améliorer leurs conditions de vie et de santé ?



•Qui devrait assurer la formation des autres partenaires qui interviennent auprès des gens vivant en campement?

Séance de discussion – 30 minutes

Mathieu Isabel- thématique 1

Julie Cotton – thématique 2

David-Martin Milot– thématique 3

Anne-Sophie Thommeret-Carrière – thématique 1

Caroline Leblanc – thématique 2

Léonie Archambault – thématique 3

Retour en grand groupe



Merci

